187,

SOIT.

7 fr.

Males,

, 70 c.

e la lak-

r. 50

Dargen!;

ur

t mois,

o prix. QUE

S, ETC

S

les

ATURE

soins.

781

gn an. Six mole ac ac ac ac 16 Trois mois

ger con s'abonne de aredu VEESTA BAUMURIOS S. L. S. Ches tous des Libraires : 1 à partica-toi ersibale

Chez BONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 33;

POLITIQUE, LITTERATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

etinopo sa cette question sera transpirmina a los de

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

A. EWIG.

Rue Taithout! 16. el succi auco: BUREAU : 1011111 DU MARCHE NOIR sel succi sel succi de HE. HAVAS-LAPPITS of Ches.

Place de la Rourse. 8.

TENNINE DE LA PRANCE.

- BREAG TO SIDDIA 400 & EGUINSERTIONS. Annonces, la ligne. 20 c. Réclames, — ... 30 Faits divers, — ... 75

RESERVES SORT FAITES Du droit de refuser la publicatiou des insertions reçues et même payées, sauf-restitution dans co-dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiques doivent des annonces.

doivent cire remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

on s'abonne! no multiply noisiver of

L'abonnement continue jusqu'à reception d'un avis contraire. - L'abonnement dont être paye d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cents, envoyes dans une lettre affranchie.

tradition des largeages que ne comporte pins Stuage Lellaupa SAUMUR 318 1 int bruotun

13 Mars 1878.

Chronique générale. salisisire ers electeors par les moyens écone-

Le rappel de M, le baron Baude, ambassadeur de France près du Saint-Siége, est aujourd'hui officiellement connu.

Nous ignorons absolument le motif de ce rappel, et nous devons nous contenter de la réponse du gouvernement à Ms Meglia, nonce apostolique à Paris, à qui l'assurance a été donnée qu'aucune considération polilique n'a inspiré cette décision.

On espère aussi que la situation du nouvel ambassadeur au Vatican ne sera pas diminuée, et que le successeur de M. le baron Baude aura l'agrément du Saint-

Siege. Les uns disent que M. Baude aurait pour successeur M. Lefebyre de Béhaine, les auires, M. le marquis de Gabriac.

erenents portant chacen on most de

volle en aus de la selde ordinare, Sa Sain-

M. de Marcère a eu hier dans les couloirs un long entretien avec MM. Raspail, Cantagrel, Clemenceau, Brisson, Floquet, Den-fert. On croit qu'il s'agissait d'amener les radicaux à accepter la mise à l'ordre du jour du budget des recettés.

il a été éffert aux saisses le cheix entre un

indemnité de 50 fr. et l'ergelsion. L'effaire

On dit que la commission d'enquête électorale a mandé auprès d'elle M. Dufaure Le cardinal Francis de la Borela de la Clana, et a conce Anaine, et a la la la conce Anaine, et a la conce Anaine, et a

La grève des mineurs de Montceau et les continuelles émigrations d'ouvriers qu'on remarque depuis queique temps dans les grands centres industriels paraissent se rattacher aux mêmes causes, c'est-à-dire à un

vaste système d'embauchage organisé à l'étranger pour désorganiser notre industrie nationale. Des raccoleurs d'un nouveau genre, venus en France tout exprès pour embaucher nos meilleurs ouvriers, les tentent, dit-on, par l'appat de salaires élevés, et, secondés par la crise industrielle qui sévit en ce moment chez nous, ils réussissent à nous enlever de nombreuses escouades de bons ouvriers qui, comme au temps de la malheureuse révocation de l'édit de Nantes, l'une des plus grandes fautes d'un grand règne, vont porter à nos ennemis ou à nos rivaux le tribut des talents qu'ils ont acquis et perfectionnés en France.

Comme, après tout, la main-d'œuvre est libre de se porter la où elle trouve l'emploi le plus rémunérateur, l'unique moyen de neutraliser cette tendance des classes ouvrières à aller demander à l'étranger le bienêtre qu'elles ne trouvent plus sur le sol natal, c'est de raviver au plus vite toutes les sources du travail, et d'abjurer par patriotisme tous nos schismes politiques, pour ramener dans le monde industriel et financier la conflance, cette source inépuisable de travail et de prospérité.

Si chacun de nos législateurs, en se rendant chaque jour au Senat ou à la Chambre des députés, se rappelait les engagements qu'il a pris envers ses électeurs et, pour y satisfaire, s'imposait la loi de sacrifier au bien public ses rancunes, ses passions et ses ambitions personnelles, il y a longtemps que tous les pouvoirs seraient vérifiés et que ce ferment de discorde serait éteint; il y a longtemps que les commissions d'enquêtes et d'inquisitions seraient révoquées et dissoutes; il y a longtemps que le budget serait intégralement voté et les services publics issurés en des plus estimés, entailoquéi e not but de pour sur la litre pour se

On annonce que l'ancien Père Hyacinthe, M. Loyson, vient d'être autorisé par M. Bardoux, ministre de l'instruction publique et des cultes, à faire des conférences à Paris pendant l'Exposition. La République, qui a déjà sous la main le centenaire de l'insul-

teur de Jeanne d'Arc, veut y joindre les parades d'un moine apostat.

On annonce que le numéro spécimen de la Commune est aujourd'hui l'objet de poursuites judiciaires.

cacs dens vingi banailes successives. Nous n'avions pas voulu parler, jusqu'à présent, de certaines révélations failes, il y a quelques jours, par un journal républicain, la Presse, et qui nous font entrevoir une effroyable perspective. Nous craignions qu'on ne nous accusat de voir tout en noir, ou de chercher è effrayer le public.

Aujourd'hui que la plupart des journaux se sont emparés de ce récit, et le reproduisent en le commentant d'une façon très-vive, aujourd'hui que l'opinion publique est sous le coup d'une émotion indicible, le silence ne nous est plus permis, et il est de notre devoir de faire connaître les faits à nos lec-

Voici donc ce que publiait la Presse, il y a quelques jours:

« L'intention de M. de Bismark, à l'égard de la France et de la Hollande, auxquelles il réserve, en Occident, le sort que la Russie assigne à la Turquie et à la Roumanie en Orient, peut être ainsi résumée :

» On ferait la guerre;

» La Prusse s'étendrait jusqu'à l'Ocean; La Belgique s'annexerait l'Artois, la Flandre française, une portion de la Picardie au sud, le Luxembourg à l'est, et un lam-beau du territoire néerlandais au nord;

» La Suisse, ou plutôt Genève, aurait le pays de Gex, le Jura et peut-être le cours du Rhône jus qu'à Lyon;

i L'Italie, la Savoie, une portion du Dau-

phine, Nice et Antibes, » On essaiera de séduire l'Espagne qui

ne veutrien jusqu'ici; Enfin, pour mettre l'Allemagne à l'abri des revendications et des revanches, et pour équilibrer ses budgets en déficit, on imp rait aux provinces intérieures de la France « une contribution annuelle d'un milliard

» de francs pendant dix ans, des garnisons » allemandes seraient maintenues dans cer-» taines villes désignées de l'est et du sud-

En terminant, la Presse disait que M. Waddington, notre ministre des affaires étrangères, n'avait qu'à fouiller dans la correspondance des deux derniers mois pour y retrouver les pièces justificatives de ces assertions.

N'est-ce pas effroyable? On s'attendait à lire un démenti dans le Journal officiel, ou tout au moins que M. Waddington fournirait des explications. Mais, jusqu'à présent, l'organe du gouvernement est resté muet, et voici ce que raconient à leur tour les Tablettes d'un Spectateur à ce sujet : a aldirest auril

« M. le ministre des affaires étrangères a été vivement interrogé, pressé. Est-ce par discretion professionnelle? On ne sait, mais M. Waddington a nie qu'il y cut dans sa correspondance diplomatique une preuve quelconque à l'appui du monstrueux projet dont la France serait menacée. On a alors engagé M. le ministre à rassurer l'opinion publique, soit par une déclaration faite au Parlement, soit par l'insertion d'une note à l'Official, et c'est ce dernier parti qui allait être pris, lorsqu'il a été fait une observation: « Si un démenti vous est donné, a-t-

» on remarqué, qui vous dit qu'on ne vous » demandera pas de vous expliquer sur le

raité existant, depuis peu, entre la Prusse » et la Belgique, sur les intempérantes pa-» roles d'un homme d'Etat italien aujour-

» d'hui tombé, mais toujours vivant, sur les » articles publies par certains journaux au-» trichiens? » Et l'on a ajouté: « Que di-» riez-vous enfin si l'on vous donnait les

» dates précises et la teneur même des dé-» pêches où le projet de coalition contre la » France se trouve dénoncé? »

» Là-dessus, M. le ministre des affaires étrangères aurait battu en retraite. Il a été résolu qu'on laisserait tomber l'article de la Presse avec ses révélations indiscrètes et qu'on ne dirait rien qui put amener de compromettantes discussions. »

tement étrangers aux rapports de la Franci Feuilleton de l'Écho Saumurois. La convernational fernancia a agesi répondu

Brores stillom and rag dupeverg field shuall

que le haron Bande servit remplacé par un LE CALENDRIER

DE BA MANSARDE.

dag je neukeri**ugana, se**s sest tiçe-blopp-

- On feldgraphie do Rome, it mers,

blement constitué de la manière suivante. MM. le généralos président du conseil et ministre des affaires changeres.

Sept heures. Rentré chez moi, je trouve mon eau qui bout sur ma petite lampe ; je me mets à moudre le moka et je dispose ma cafetière

La préparation de son café est, pour un solitaire, l'opération domestique la plus délicate et la plus altrayante; c'est le grand [œuvre des ménages de garcon.

Le café tient, pour ainsi dire, le milieu entre la nourriture corporelle et la nourriture intellectuelle. Il agit agréablement, tout à la fois, sur les sens

et sur la pensée.

Son arome seul donne à l'esprit je ne sais quelle activité joyeuse; c'est un génie qui prête ses ailes à notre fantaisie et l'emporte aux pays des Mille et Une auite die de la partir de partir de la rueir

Quand je suis plongé dans mon vieux fauteuil, ! les pieds en espalier devant un feu flambant, l'oreille caressée par le gazouillement de la cafetière qui semble causer avec mes chenets, l'odorat doucement excité par les effluves de la fève arabique. et les yeux à demi voilés sous mon bonnet rabattu. il me semble souvent que chaque flocon de la vapeur odorante prend une forme distincte : j'y vois tour à tour, comme dans les mirages du désert, toutes les images dont mes souhaits voudraient faire des réalités.

D'abord la vapeur grandit, se colore, et j'aperçois une maisonnette au penchant d'une colline.

Derrière s'étend un jardin enclos d'aubépines, et que traverse un ruisseau au bord duquel j'entends bourdonner les ruches.

Puis le paysage grandit encore.

Voici des champs plantés de pommiers et où je distingue une charrue attelée qui attend son

Plus loin, au coin du bois qui retentit des coups de la cognée, je reconnais la hutte du sabotier, recouverte de gazon et de copeaux.

Et au milieu de tous ces tableaux rustiques, il me semble voir comme une représentation de moimême qui flotte et qui passe lo si 1899 au dalat

C'est mon fantôme qui se promène dans mon

Les bouillonnements de l'eau près de déborder

m'obligent à interrompre cette méditation pour remplir la cafetière.

Je me souviens alors qu'il ne me reste plus de crème; je décroche ma boîte de fer-blanc et je descends chez la laitière.

La mère Denis est une robuste paysanne venue toute jeune de Savoie, et qui, contrairement aux habitudes de ses compatriotes, n'est point retournée au pays.

Elle n'a ni mari, ni enfant, malgré le titre qu'on lui donne; mais sa bonte toujours en éveil lui a mérité ce nom de mère.

Vaillante créature abandonnée dans la mêlée humaine, elle s'y est fait son humble place en travaillant, en chantant, en secourant, et laissant faire le reste à Dieu.

Dès la porte de la laitière, j'entends de longs éclats de rire.

Dans un des coins de la boutique, trois enfants sont assis par terre. Ils portent le costume ensumé des petits savoyards et tiennent à la main de longues tartines de fromage blanc.

Le plus jeune s'en est barbouillé jusqu'aux yeux, et c'est la le motif de leur gaieté.

La mère Denis me les montre.

- Voyez-moi ces innocents, comme ca se régale! dit-elle en passant la main sur la tête du petit

- Il n'avait pas déjeuné, fait observer sen ca-

marade pour l'excuser.

- Pauvre créature i dit la laitière ; ça est abandonné sans défense sur le pavé de la grande ville, où ca n'a plus d'autre père que le bon Dieu!

- Et c'est pourquoi vous leur servez de mère? repliquai-je doucement.

- Ce que je fais est bien peu, dit la mère Denis en me mesurant mon lait; mais tous les jours j'en ramasse quelques-uns dans la rue pour qu'ils mangent une fois à leur faim. Chers enfants! leurs mères me revaudront ça en paradis... Sans compter qu'ils me rappellent la montagne : quand ils chantent leur chanson et qu'ils dansent, il me semble toujours que je revois notre grand foyer et le grand-père!

Ici les yeux de la paysanne deviennent humides.

- Alors yous êtes, payée, par yos souvenirs du bien que vous leur faites? lui dis-je.

- Oui, oui, reprend-elle, et aussi par la joie de ces petits. Ces ris-là, monsieur, c'est comme un chant d'oiseau; ça vous donne de la gaieté et du courage pour vivre

Tout en parlant, elle a coupé de nouvelles tartines, et, y joignant des pommes et une poignée de

- Allons, les chérubins, s'est-elle écriée, mettez-moi çà dans vos poches pour demain.

Puis se tournant de mon côté:

- Aujourd'hui je me ruine, dit-elle; mais faut

Toutes ces rumeurs ont inspiré à M. Adrien de la Valette des réflexions qu'il présente sous le titre : LE REVEIL DE LA FRANCE.

Nous empruntons à cet article les passagos suivants:

« Il est temps de combattre le fléau de la guerre qui menace l'Europe entière, il est temps d'assurer aux Etats de l'Europe les bienfaits de la paix, il est temps de déjouer les plants des conquérants et de les arrêter dans l'œuvre de l'asservissement de l'Europe, de les combattre victorieusement dans leur projet de domination universelle.

» C'est de la France que dépendent aujourd'hui la solution pacifique, la défense des États menacés, la révision légitime ou la sanction équitable de tous les traités anté-

» C'est avec le concours de la France que peuvent être réalisées l'union des puissances, la ligue défensive contre les conqué-

» Les gauches paraissent en ce moment diriger leurs sympathies vers la Prusse. l'heure est mal choisie, et le patrio-

tisme n'est pas l'inspiration de ces avances. » L'alliance avec la Prusse n'aurait en ce

moment d'autre résultat que l'isolement et l'affaiblissement de la France.

» Il n'est plus temps d'accepter et de réclamer l'alliance prussienne, ainsi que le demandent aujourd'hui les radicaux.

L'Europe entière est menacée par les deux ambitieux qui veulent l'empire du monde.

» La Hollande, le Danemark, la Suisse, sont d'avance condamnés dans la liste de proscription ou d'annexion dressée par le grand chancelier.

» L'Angleterre est ébranlée et menacée d'une terrible catastrophe.

» L'Autriche est sur le point d'être étouffécentre le slavisme et le germanisme.

» Les races latines sont outragées, menacées, condamnées à devenir provinces tributaires de l'empire prussien.

Toutes les puissances, tous les Etats secondaires sont exposés à l'invasion, aux ravages, aux conquêtes des Huns et des Vandales modernes, comme jadis les Gaules, l'Espagne et l'Italie ont été envanies et ravagées par les Attila et les Genseric.

» Il faut se liguer contre les menaces, contre les invasions, les convoitises des nouveaux barbares de la Vistule, du Rhin et du

Danube.

La France est le centre puissant de cette ligue, elle est la grande force de cette résistance, de cette coalition de la paix.

» Le moment est venu pour elle d'élever son cœur, son patriotisme à la hauteur de la mission qui lui appartient dans ce moment solennel.

» La paix dépend de son énergie, de son intervention. Si elle le veut bien, la carte de l'Europe ne peut être remaniée sans son

» Que la France parle, qu'elle se montre déterminée, et tous les États menaces dans l'Europe se placeront autour d'elle et se rappelleront ce qu'elle a fait dans le passé, en

bien faire son carnaval.

Je m'en suis allé sans rien dire; j'étais trop

Enfin je l'avais découvert, le véritable plaisir. Après avoir vu l'égoïsme de la sensualité et de la pure intelligence, je trouvais le joyeux dévouement de la bonté!

Pierre, M. Antoine et la mère Denis avaient chacun leur carnaval; mais pour les deux premiers ce n'était que la fête des sens ou de l'esprit, tandis que pour la troisième c'était la fête du cœur!

(Magasin pittoresque.)

Théâtre de Saumur.

MERCREDI 13 mars 1878, UNE SEULE REPRESENTATION EXTRAORDINAIRE Avec le concours de

M. BRINDEAU

Sociétaire de la Comédie-Française.

Les deux grands succès du théâtre du Gymnase.

Monsieur Alphonse Comédie en 3 actes, de M. Alexandre Dumas fils.

Comédie en 3 actes, de MM. de Najac et Hennequin.

Bureaux à 7 h. 1/2; rideau à 8 h.

sachant bien ce qu'elle peut faire encore.

» L'Autriche et l'Angleterre réclament son concours. L'Autriche est exposée au sort de la Turquie; tôt ou tard, l'Italie sera dépouillée du Milanais; le Danemark serait conquis par les armes; la Hollande serait annexée par un décret; la Suisse serait sommée d'entrer dans Zolverein, de se joindre à l'empire allemand; l'Angleterre serait dépouillée des Indes et succomberait comme Carthage.

» Que la France parle donc enfin, qu'elle se souvienne de sa signature donnée avec tant d'éclat au Congrès de Paris, et qu'elle n'hésite pas à dire à ses cosignataires menaces qu'ils peuvent compter sur elle.

Toutes les puissances en danger comme elle par l'ambition de deux conquerants peuvent mettre sur pied avec son concours plus de deux millions de soldats, soutenus par les deux plus puissantes marines du

» Si la France parlait, les grands et les petits Etats de l'Europe ne se tairaient pas. La Confédération germanique ne demanderait qu'à ressusciter, qu'à s'affranchir du despotisme de la Prusse, et les deux empereurs seraient plus embarrassés, plus exposés maintenant que Napoléon le Grand devant la coalition des nations qu'il avait vaincues dans vingt batailles successives.

» L'énergie, la force, le nombre dispenseraient de tirer l'épée, de faire gronder le

» Si la France accepte les ouvertures qui lui sont faites, si la France n'hésite pas à favoriser la coalition, ce n'est pas à la discrétion de M. de Bismark que sera livrée la révision des divers traités s'enchaînant depuis trois cents ans; mais c'est à tous les signataires du traité de Paris que seront dévolus l'honneur et la puissance d'assurer la ous d'one smolion indiciole, la

» Unissons-nous à l'Angleterre, à l'Autriche, en conformité du traité du 15 avril 1856; appelons à nous l'Italie, appelons dans la coalition l'Espagne, le Danemark, la Hollande, la Belgique, la Suède, et par cette union formidable arrêtons dans leur marche envahissante ces conquérants russes et germains; assurons la paix de l'Europe, réglons les conditions de la pacification gé-

» Si la France le veut bien, ce n'est pas l'asservissement de l'Europe, l'extension du nouvel empire romain que l'histoire enregistrera à l'année 1878, mais le relèvement de la France, la consolidation de l'Angleterre, la résurrection de l'Autriche, la délivrance des Etats neutres, l'affranchissement de l'Europe. »

Sans doute ces considérations ont une véritable valeur; mais, dans les circonstances actuelles, sommes-nous assurés du concours de tous les intéressés? Et, avec la division qui règne parmi nous, serions-nous en mesure de soutenir d'une façon efficace l'alliance qu'entrevoit M. de la Valette?

On écrit de Toulon, 12 mars, que l'escadre d'évolutions appareille en ce moment pour le golfe de Jouan.

M. Andrieux, se prétendant diffamé dans un des derniers articles du Pays, a envoyé à M. Paul de Cassagnac MM. Turquet et Valentin pour lui demander une réparation par les armes. M. de Cassagnac a, de son côté, désigné deux témoins. On n'a pu encore se mettre d'accord sur la question de savoir à qui appartiendra le choix des ar-

Le duel doit avoir eu lieu au moment où nous mettons sous presse.

Demain jeudi, 14 mars, une grande fête sera donnée au Palais de l'Industrie, au profit des pauvres de Paris.

C'est Mme la maréchale de Mac-Mahon qui a eu cette pensee, où l'on retrouve ses sentiments si connus de charité.

Nous trouvons dans le Gaulois les renseignements suivants sur le concours que la Estudiantina espagnole donnera à cette fête de charité :

« Mme la maréchale de Mac-Mahon a pensé qu'il conviendrait de demander leur concours aux étudiants espagnols pour le dernier jour même qu'ils passeraient à Paris.

» Il lui a semblé que rien ne saurait cloturer mieux la quinzaine de plaisir, si bien remplie par cette jeunesse amie, que l'accomplissement d'un acte de charité pour les pauvres de la ville, où tant de sympathies l'ont entourée.

» Cette pensée si juste, communiquée à la Estudiantina espanola, a rencontré chez nos jeunes visiteurs l'accueil enthousiaste qu'il

était facile de prévoir.

» Ils ont accepté. Forcés qu'ils sont de quitter définitivement Paris jeudi soir, pour rentrer à l'Université et reprendre leurs études, ils ont indiqué la journée de jeudi comme celle où ils pourraient se faire entendre pour la dernière fois au public parisien. »

M. CRISPI.

Encore un démocrate à la mer! M. Crispi, l'ami de Gambetta, l'homme, l'italianissime! qui voyageait naguère de Rome à Paris, de Paris à Berlin, de Berlin à Vienne, et que tous nos tristes journaux de gauche encensaient et représentaient à l'envi comme le dépositaire de la pensée de

Victor-Emmanuel et de M. de Bismark, de l'Italie et de l'Allemagne, celui enfin qui devait faire comprendre à tous les Français que le cléricalisme et Pie IX les tusient, qu'il n'était que temps d'obéir à la voix anti-cléricale de Gambetta et consorts, etc., etc.

Eh bien, le voilà! Nous le livrons en pâture à tous les démocrates passés, présents et futurs de notre infortunée patrie fran-

caise !

M. Crispi, devenu ministre de l'intérieur du roi Victor-Emmanuel et du roi Humbert, vient d'être précipité ignominieusement du pouvoir, parce qu'il est « bigame » et parce que les Italiens eux-mêmes - qui ne sont pas encore réconciliés avec le Pape ont trouvé que M. Crispi, tout ami de M. de Bismark et de Gambetta qu'il put être, n'avait, cependant, pas le droit d'être « bigame » et de rester ministre.

Pas de commentaires, n'est-ce pas? Voici ce que dit, à ce sujet, le Moniteur universel:

« Bien que M. Crispi soit pour assez longtemps éloigné de la scène politique, il y a cependant encore quelque intérêt à faire connaître les détails du scandale qui a précipité du pouvoir cet ex-chef des radicaux italiens, cet ennemi de la France.

» En raison de la dispense des publications de bans par lui oblenue, il avait dû, selon la loi, produire un acte de notoriété, signé de cinq témoins et établissant qu'il

n'était pas marié déjà.

» Un de ces témoins, M. Francone, un Napolitain des plus estimés, adresse aujourd'hui aux journaux une lettre pour se plaindre amèrement du rôle que M. Crispi lui a fait jouer.

» Il m'a fait assurer sur l'honneur, ditil, qu'il n'avait jamais contracté de mariage, el qu'ayant un enfant de la comiesse de Barbagallo, il devait, à cause de sa position à la cour, faire régulariser ses relations avec cette dame. J'ai signé de confiance, ne pouvant me douter qu'un ministre, surtout après avoir rempli la fameuse mission diplomatique de l'an dernier, cherchat à m'induire à porter un faux témoignage.

44 mars. L'instruction de l'affaire Crispi se poursuit activement.

L'affaire viendra devant la cour d'assises de Naples dans le courant du mois prochain.

Etranger, a landed

Angleterre n'a point encore donné officiellement son adhésion au Congrès.

On dit que lord Derby a déclaré au comte Schouvaloff que le gouvernement anglais ne pourrait s'y rendre que si le traité conclu entre la Russie et la Porte était soumis tout entier aux délibérations des plénipotentiaires européens.

On dit aussi que le comte Schouvaloff aurait répondu que le Congrès déciderait luimême quels points du traité devraient être retenus pour la discussion.

Mais enfin, quoique cette réponse semble donner satisfaction à l'Angleterre, il n'est pas encore certain que le cabinet de Saint-

James acquiesce au Congrès. Caril ne sun pas que le Congrès soit souverain pour tenir tel ou tel point du traité, ou mêm traité tout entier, il faut savoir au préalable si cette question sera tranchée à la majou dans quel sens se prononcera celle no rité, — et enfin si la décision de cette mais rité devra faire loi pour la minorité? On con rité devra faire loi pour la minorité? On con l'Angle. prend l'intérêt que peut avoir l'Angletere elucider ces questions avant de prendre

gra occ d'H

1'E

tail

D'ailleurs nous voyons qu'en Autriche mêmes doutes subsistent encore sur la rela nion du Congrès. Le comte Andrassy la délégation homos déclaré lui-même à la délégation hongrois

NOUVELLES DE ROME.

Nous lisons dans la Defense

a La République française s'empare d'un nouvelle donnée jusqu'ici sans preuves se rieuses, pour raconler une révolte des garde suisses au Vatican. L'antique générosité de gouvernement pontifical avait fait passet to tradition des largesses que ne comporte plus aujourd'hui l'état précaire auquel la Papaul a été réduite. On raconte que les Suisie voulaient maintenir ces antiques privilége. Le journal de M. Gambetta trouve cet en. barras de la Papauté fort amusant, et il

» M. Gambetta n'aura jamais ces ennuis là. Il a depuis longtemps trouvé le moyend satisfaire ses électeurs par les moyens écono. miques que son journal brutal ose consell. ler au Pape: « Un peu d'argent, beadcon d'enu-de-vie, et l'Eglise est du coup pi cifiée. »

» Tel est le procédé qui paraît décisifà République française et qui, en effet, à loi. jours reussi à M. Gambetta pour domple ses électeurs. »

- On lit dans une correspondance de Rome da Journal de Bruxelles:

« Le Pape continue de recevoir et de la vailler: il vent opérer certaines réformes dans l'administration. Comme la garde suisse réclamait trois mois de solde extraor. dinaire, en s'appuyant sur d'anciens desges, à l'occasion de la mort de Pie IX, du Conclave et de l'élection de Léon XIII, tres événements portant chacun un mois de solde en sus de la solde ordinaire, Sa Sainteté a jugé que les conditions financières de la cour de Rome ne comportaient pas de telles largesses. Il y a donc eu une revolle des Suisses, qui ont brisé leurs fusils la préfecture du palais a admonesté sérèrement la garde. Pour concilier le droit ancien avec le respect du aux conditions nouvelles, il a été offert aux Suisses le choix entre une indemnité de 50 fr. et l'expulsion. L'affaire n'a pas eu de suites jusqu'ici. »

had . If alls h 251que Rome, 44 mars.

Le cardinal Franchi a fait appeler le chinoine Anzino, chapelain du roi d'Italie, el lui a expliqué que le Pape ne pouvait pas notifier officiellement dans Rome son elevation au pontificat, cette démarche étant contraire aux rites.

Répondant à la question posée par le nonce du Pape, le gouvernement français à donné l'assurance que le rappel du baron Baude était provoqué par des molifs complétement étrangers aux rapports de la France et du Vatican, rapports qui continueront etre cordiaux.

Le gouvernement français a aussi répondu que le baron Baude serait remplacé par un diplomate agréé par le Vatican.

Tous les bruits qui ont été répandus relativement à la formation d'un nouveau cabi-(Agence Havas.) net sont prematures.

- On télégraphie de Rome, 11 mars, que le nouveau ministère sera très-probablement constitué de la manière suivante

MM. le général Durando, président du conseil et ministre des affaires étrangères. Le général Dricquel, ministre de la guerre. Zanardelli, ministre de l'intérieur. Doda, ministre des finances.

Brin, ministre de la marine. De Sanctis, ministre de l'instruction pu-

Majorana, ministre du commerce. M. Cairoli conserve la présidence de la

Chronique militaire

Le général Henrion, commandant supe rieur de Saint-Cyr, a passé dimanche unt

grande revue des élèves de l'Ecole; à cette occasion, le général a décoré de la Légiond'Honneur un sous-officier instructeur de l'Ecole de Saumur, et décerné la médaille militaire à un des tambours attachés au ba-

majorile ette majo ette majo

? On con

gleterre

rendrem

utrichele

ur la rév

drassy la

pare d'm

COUTAGS 86

des garde

érosité de

passer en

porte plus a Papaule s Suisses priviléges cet em. t, et il la

es ennuit.

moyen de

econo

e conseil.

beaucoup

coup pa

lécisif à la

et, a tou-

dompler

dance de

et de tra.

réformes

la garde

extraor.

15 usages,

du Con-

III, trois

mois de

Sa Sain-

icières de

nt pas de

e revolte

fusils. La

e severe-

oit ancien

ouvelles,

entre une

L'affaire

er le cha-

'Italie, el

ivait pas

on éléva-

e par le

rançais a

lu baron

comple

France

ueront à

répondu

par un

jus rela-

au cabi-

(avas.)

1 mars,

-proba-

rante:

dent du

gères.

guerre.

tion pu

Il est question de modifier l'uniforme des élèves de l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr, en leur donnant l'aiguillette mi-partie rouge et bleue avec les ferrets en cuivre

Le fils ainé du Président de la République, M. Patrice de Mac-Mahon, sous-lieutenant au 13° bataillon de chasseurs à pied, qui tenait garnison au château de Saumur il y a deux ans, vient d'être porté sur le tabieau d'avancement de l'année 1878 pour le grade de lieutenant.

Le général Grimaudet de Rochebouet vient de passer en revue d'adieux les troupes du 18° corps qu'il commande à Bordeaux.

Une dépêche de Saint-Pétersbourg annonce que le général Le Flo, ayant appris la mort de son fils en Algérie, reste à son poste. Tous ceux qui connaissent le général Le Flo prendront part au deuil qui le

M. Le Flo était, il y a deux ans, capitaine adjudant-major au 66° de ligne, à Tours. De là, il est passé chef de bataillon aux zouaves en garnison à Alger. M. Le Flo était trèsaime à Tours, où il comptait de nombreuses

Chronique Locale et de l'Ouest.

STREET A SOURS AND SALES A STREET

Saumur.

L'administration municipale est enfin arrivée à constituer une compagnie de sapeurspompiers. Celle-ci n'a rien de commun avec l'ancienne; les règlements sont tout diffé-

C'est la société des Sauveteurs saumurois qui n'avait jamais eu d'existence légale qui a changé de nom. Voilà tout.

La reconnaissance des officiers et sousofficiers a eu lieu dimanche main.

Sont nommes: Capitaine, M. Hubert; Lieutenant, M. Maurat,

Sous-lieutenant, M. Vennevier: Sergents, MM. Saunier, Deschamps, Gaspard Gauthier et Péan.

Les sapeurs-pompiers sont au nombre de 75 hommes.

La nouvelle compagnie, nous en sommes convaincu, ne restera pas en arrière de sa devancière. Chacun de ses membres s'appliquera à se mettre à la hauteur de sa mission, el promptement la compagnie de 1878 se montrera digne de son ainée qui, du reste, lui a tracé la ligne à suivre pour se faire une brillante réputation.

Les généraux en chef de l'armée territoriale sont autorisés à laisser les hommes mariés manger et coucher chez eux lorsque les besoins de leur instruction, du service et des exercices le permettront.

^o anoitatimi sesne M. le ministre de la guerre prépare en ce moment des instructions qui seront prochainement adressées aux généraux commandant relativement à l'appel des réservistes des classes 1869 et 1871 à partir du 20 août ou du 1er septembre, selon le corps auquel ils appartiennent.

Nous croyons savoir que, d'après ces insructions, le nombre des jeunes gens exemples de l'appel comme soutiens de famille

sera des plus restreints. M. le général Borel veut que la loi soit

une pour tous et que le favoritisme n'ouvre pas la porte aux exceptions.

Le Sénat a voté lundi la loi fixant la taxe des dépeches télégraphiques à cinq centimes par mot, avec un minimum obligé de dix mots au moins.

Cour d'assises. — Les assises du 2º trimeslre de 1878 s'ouvriront, à Angers, le lundi 13 mai, sous la présidence de M. Aubry, conseiller à la Cour d'appel, assisté de MM.

Fournier, conseillers.

On lisait dimanche dans le Moniteur uni-

« G'est à tort, croyons-nous, qu'on atfirme que M. Dufaure auraît annonce la révocation prochaine du procureur général près la cour d'appel d'Angers et du procureur de la République près le tribunal de première instance de la même ville, pour avoir refusé de prêter serment avant de faire leurs dépositions devant les délégués de la commission d'enquête parlementaire.

» M. le garde des sceaux est le défenseur des magistrats et le protecteur de leur dignité. Or, si les délégués de la commission n'ont aucun droit de déférer le serment à de simples particuliers, il y avait de leur part un devoir de convenance à ne pas même le demander à des magistrats qui consentaient d'ailleurs à déposer dans l'enquête.

» M. Dufaure pense certainement ainsi, et nous avons la conviction que lorsqu'il sera entendu par la commission, bien loin de s'engager à révoquer les deux magistrats dont il est question, il fera comprendre aux membres de celles-ci, avec l'autorité qui s'attache à sa parole, que les délégués ont, dans cette circonstance, outrepassé les droits que le gouvernement a bien voulu leur reconnaître.

Après avoir reproduit ces lignes, le Journal de Maine-et-Loire ajoute :

Il nous semble, en effet, que si les « simples particuliers » ont le droit de refuser le serment que MM. Lecherbonnier, Ménard-Dorian et Laisant sont venus abusivement leur « deferer » à Angers, — il en résulte nécessairement que « M. le garde des » sceaux, défenseur des magistrats et protecteur » de leur dignité, » avait le devoir et avait pour premier devoir, en sa qualité de garde des sceaux, de n'exposer aucun procureur de la République et aucun procureur général aux abusives prétentions et aux manœuvres de ces missi dominici électoraux que nous députe la majorité introuvable de la plus introuvable des Chambres de députés.

» A Angers et dans le département de Maine-et-Loire, nous approuvons hautement MM. les procureurs de la République d'Angers et de Saumur (1) et M. le procureur général de l'heureuse et honorable résolution qu'ils ont prise et que leur a inspirée la connaissance exacte de leurs devoirs profes-

» La note du Moniteur universel nous indique aujourd'hui que M. Dufaure sait encore apprécier, après le 13 décembre, ce que valent l'intégrité et l'honneur d'un magistrat.

» Nous en félicitons sincèrement et de tout cœur M. Morançais, M. de la Vèze, M. Duchastenier. et M. Dufaure lui-même, puisque cela nous prouve qu'il y a encore en France des magistrats et un garde des sceaux. »

Theâtre de Saumur. - C'est ce soir mercredi qu'a lieu la représentation de M. Brindeau et autres artistes parisiens.

Le spectacle commencera par Monsieur Alphonse, de Dumas fils, dont l'apparition au Gymnase date du 26 novembre 4873. Cinq mois plus tard, le 12 avril 1874, cette œuvre fut jouée à Saumur avec grand succès par une troupe de Tours composée de MM. Victor Simon et Alcime, Mmes Riom, Belfond et Marie Châlon.

Bebe, une comedie d'un tout autre genre, et qui a fait également flores à Paris, terminera la représentation. L'an dernier, cette pièce a été donnée deux fois sur notre scène, à la fin d'avril par une troupe parisienne, et au commencement de juin par des artistes sous la direction de M. Goby.

Ces deux grands succès seront revus avec d'autant plus de plaisir qu'ils ont pour interprètes M. Brindeau et plusieurs comédiens distingués des théâtres de Paris.

CHOLET.

eliosi sujo

Nous lisons dans l'Intérêt public :

viens set (1)

« Nous ne laisserous pas M. Loiseau déposer son écharpe, sans rendre à l'administrateur l'hommage qui lui est dû.

M. Loiseau a rempli les fonctions de maire pendant sept ans. Il a largement con-

(1) M. de la Vèze, procureur de la République à Saumur, est en effet de ceux qui ont eu souci de leur dignité en refusant le serment.

Morin, chevalier de la Légion-d'Honneur, et 1 tinué la grande tâche entreprise par M. Gustave Richard. C'est son impulsion intelligente, hardie, vigoureuse et désintéressée au suprême degré, que Cholet s'est transformé en quelques années.

» Nous avons vu successivement se faire: l'achèvement des grandes voies; le réservoir de la Godinière, la canalisation qui amène l'eau sur tous les points de la ville; les lavoirs publics; la caserne monumentale ; l'hôtel des postes et du télégraphe ; les barrages de la Moine; les boulevards de Livet; puis ce bijou que nous envient les plus grandes villes: le pittoresque et élégant Jardin du Mail, où la main des fées semble avoir passé, et enfin la restauration de l'Hôtel-de-Ville.

» On le voit, l'administration de M. Loiseau a droit à une belle page dans les annales de notre cité. »

MONTMORILLON.

Nous lisons dans la Gartempe:

« Nous avons entretenu plusieurs fois nos lecteurs d'un trésor découvert à Saulgé par les nommés Dadriers, Jean, et son gendre Auzanneau, Célestin, métayers. Ces deux individus, pour avoir cherché à s'approprier ce trésor, de peu d'importance du reste, trouvé sur une propriété appartenant à M= de la Salvanie, ont été condamnés, par le tribunal correctionnel de Montmorillon, chacun à un mois de prison et 300 fr. d'a-

POITIERS.

Les étudiants espagnols ont répondu par dépêche à celle qui leur avait été adressée par les étudiants de Poitiers, les remerciant de leur invitation.

La date de leur départ de Paris n'est pas encore fixée, et ils ne savent encore quel itinéraire ils devront prendre: par la ligne d'Orleans avec halte à Poitiers, ou la ligne du centre pour s'arrêter à Montpellier d'où ils ont également reçu une invitation.

CHATELLERAULT.

Le carnaval de la rue a été plus gai à Châtellerault qu'à Poitiers et à Saumur; malgré le temps sombre et de mauvaise humeur, tout le jour, sur la promenade et dans les rues de la ville, les mascarades ont circulé en assez grand nombre. Il y avait bien quelques masques déguenillés et sales, mais la plupart étaient déguisés avec de jolis costumes, en arlequin, en débardeur, en chicard, en flambard, en mousquetaire, en pierrot, en polichinelle, en sauvage, etc., etc.

Plusieurs groupes de 45 à 20 personnes, où il y avait autant de jeunes filles que de jeunes gens, ont été plus particulièrement remarques par leurs costumes riches et frais.

NIORT.

Une nouvelle qui sera bien accueillie par MM. les jurés qui devaient siéger aux assises des Deux-Sèvres :

Aucune affaire n'est complétement instruite, aucune effaire, par conséquent, n'est inscrite au rôle : cette session d'assises n'aura pas lieu.

Les jures ont été avisés de n'avoir point à se déranger.

LE MANS.

Le département de la Sarthe, qui était classe comme préfecture de 3° classe, sera porté au budget de 1879 comme préfecture de 2º classe. Le préfet de la Sarthe est M. Lagrange de Langres.

RENNES.

Le tribunal correctionnel de Rennes vient de condamner à 15 mois de prison et 500 fr. d'amende un ex-employé de la préfecture d'Ille-et-Vilaine, reconnu coupable de divers détournements.

Jusqu'à ce jour, l'administration des postes avait exclu du service tous les objets de nature à salir ou à détériorer les correspondances; il en résultait qu'un grand nombre de produits, tels que les liquides, les corps gras, les matières colorantes, etc., ne pouvaient être expédiés que par une autre voie.

L'administration des postes a reconnu qu'il était possible, dans l'intérêt du commerce, de tempérer ce que cette prohibition avait de plus exclusif, sans détruire cependant les garanties de sécurité qui doivent entourer la transmission des correspondances.

En conséquence, il a été décidé qu'à l'avenir les objets ci-après pourront être admis dans les conditions suivantes:

Les liquides, les huiles, les corps gras facilement liquéfiables pourront être insérés dans des flacons de verre hermétiquement bouchés. Chaque flacon sera placé dans une boîte en bois, garnie de coton ou de toute autre matière en quantité suflisante pour absorber le liquide en cas de bris du flacon. Enfin, la boîte elle-même devra être enfermée dans un étui en ferblanc, dont les dimensions ne pourront excéder dix centimètres pour la longueur, huit pour la largeur et cinq pour la hau-

Pour d'autres produits tels que corps gras difficilement liquéfiables, onguents, matières colorantes, etc., l'administration les admet à condition qu'ils soient enfermés dans une première enveloppe ou sac, laquelle doit elle-même être placée dans une boîte en bois ou même en carton très-

La loterie des Dames de la Miséricorde de Saumur se tirera vendredi 45 mars, à 2 heures du soir, au Bureau de bienfaisance, rue de la Cour-Saint-Jean.

Pour les articles non signés : P. GODET.

FER QUÉVENNE. (Voir aux annences).

SANTÉ A TOUS adultes et enfants, cine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite :

REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres. 31 ans de succès. 100,000 Cures reelles par an.

La Revalesciere Du Barry est le plus puis-sant reconstiluant du sang, du cerveau, de la moëlle, des poumons, nerfs, chairs et os; elle retablit l'appetit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant, combattant depuis trente ans avec un invariable succès les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastro-entérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpations, diarrhée, dyssenterie, gonflement, étourdissements, bourdonnement dans les oreilles, acidité, pituite, maux de tête migraines, surdité, pausées, et vomissements après repas ou en grossesse, donleurs, aigreurs, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxious de poitrine, chaud et froid, toux, oppression, asthme, brenchite, phthisie (consomption), dartres, éruption, abcès, ulcérations, mélancolie, nervosité, épuisement, dépérissement, rhumatisme, goutte, fièvre, grippe, buse estérble la variable de la constant de l rhume, catarrhe, laryngité, échauffement, hys-térie, névralgie, épilepsie, paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice et pauvieté du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac; faiblesses, sueurs divrnes et nocturnes, hydropisie, gravelle, rétention, les désordres de la gorge, de l'haleine et de la voix, les maladies des enfants et des femmes, les suppressions, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse. 100,000 cures réelles par an Evitez les contrefacons et exigez la marque de fabrique « Revalescière du Barry. »

Voici quelques-unes des cures : Cure Nº 79,834: M. H. d'Esclavelles, Dieppe, constate la cure d'une jeune personne qui avait l'estomac presque entièrement détruit et qui souffrait depuis deux ans de dyspepsie et d'une bron-

chite chronique, avec insomnies, amaigrissement et toutes les misères d'un marasme général Sommeil, santé, force et embonpoint sont revenus à l'état normal.

Core Nº 65,311.

Vervant, le 28 mars 1866. Monsieur, - Dieu soit beni! votre Revalescière m'a sauve la vie. Mon tempérament naturellement faible était ruine par suite d'une horrible dyspepsie de huit ans, traitée sans résultat favorable par les médecins, qui déclaraient que je n'avais plus que quelques mois à vivre, quand l'éminente vertu de votre Revalescière m'a rendu la santé.

A. Brunelière, curé.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 56 fr.; 12 kil., 70 fr. — Les Biscuits de Revalescière, en boîtes de 4, 7 et 16 francs. - La Revalescière chocolatée rend l'appetit, bonne digestion et sommeil rafraichissant aux plus énervés. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 120 tasses, 16 fr.; de 576 tasses, 70 fr.; ou environ 12 c. la 1876 de 1876 contre bon de poste, les boîtes de 36 et 70 fr. franco. - Dépôt à Saumur, chez M. Common, rue Saint-Jean, 23; M. Gondrand, rue d'Orléans; M. Besson, successeur de M. TEXIER; M. NORMANDINE, pharmacien. rue St-Jean; M. J. Russon, épicier, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. - Du BARRY et Co, Limited, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris. (139)

P. GODET, propriétaire-gérant.

Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Bausa	Balme.	Valeurs au comptant.	Dornier	Hausse	Baisso.	Valeurs au comptant	Dernier cours.	Heusse	Baisse
3 1/2 /. 5 //. 5 //. Obligations du Trèsor, t. payé. Dép. de la Seine, emprunt 1857 Ville de Paris, oblig. 1855-1860 - 1865, 4 //. 1875, 4 //. 1876, 4 //. Banque de France Gompioir d'escompte. Crédit agricole, 200 f. p Crédit Foncier colonial, 300 fr.	939 95 504 8 517 80 399 75 394 8 500 75 400 50 3170 8		25 25	Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p. Soc. gén. de Crédit industriel et. comm., 125 fr. p. Crédit Mobilier. Crédit Mobilier. Crédit foncier d'Autriche. Charentes, 500 fr. f. p. Est Paris-Lyon-Méditerranée. Midi. Nord Orléans. Ouest Vendée, 500 fr. t. p. Gompagnie parisienne du Gaz. C. gén. Transatiantique	650 A 660 165 A 118 75 120 S 655 A 1688 75 800 A 1160 A 150 A 150 A	7. 56 5 5 4 5 4 5 3 75 5 5 0 6 10 6	7	Canal de Suez	766 25 595 2 540 2 344 75 340 2 340 3 344 75 340 338 50 251 2 555	area de la composition della c	10

CHEMIN DE FER D'ORLEANS GARE DE SAUMUR (Service d'hiver, 24 décemb DEPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS. 8 minutes du matin, express-p soir, DEPARTS BE SAUMUR VERS TOURS (s'arrête à Ap 3 heures 36 minutes du matin, direct, Le train partant d'Angers à 5 h.

Etude de M. MEHOUAS, notaire à Saumur.

VENDRE

Par adjudication volontaire, A Saumur, en l'étude et par le ministère de M. MAHOUAS, notaire,

Le dimanche 31 mars 1878. a midi

MOULIN GEORGET

Situe sur les Châteaux, à Saumur. Beaux logements et jardin.

Le mécanisme, entièrement neuf, sera vendu séparément, si on le dé-

S'adresser : soit à M. GIRARD. de Saint - Vincent , commune de Dam-pierre ; soit à Me Manouas , notaire.

Etude de M. ROUSSE, notaire. à Martigné-Briand.

A CEDER DE SUITE Avec droit au bail,

UN EXCELLENT FONDS DE COMMERCE

De Rouennerie, Blanc et Nouveautés,

Exploité au bourg de la commune de Martigné-Briand.

S'adresser, pour tous renseigne-ments et pour traiter, à M. Rousse, notaire. (123)

A LOUER

JOLIE MAISON ET JARDIN

Rue du Prêche, nº 5, Actuellement occupée par M. le capitaine Jourdeuil. S'adresser à M. CHESNEAU, rue des (140)

ALOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

BEE APPARTEMENT AU 1er ETAGE

Rue Royale, no 63, Ancienne maison Raguideau, près les magasins Pichat. S'adresser à M. BARBIN-MORICET.

LOUER

PRESENTEMENT.

MAISON DE PLAISANCE avec jardin bien affruité, à Pocé, commune de Distré, appartenant autrefois à

M. Besson ; MAISON D'EXPLOITATION avec terres labourables et vignes. S'adresser a M. Paul REVEAU, à Pocé.

A CÉDER (pour cause de santé), une part d'associé dans une usine métallurgique, susceptible de grande extension. Procedes nouveaux de fabrication: Aflaires : 600,000 fr. Bénéfices nets minimum: 120,000 fr. Apport demandé: 400,000 fr.

AGENCE DE L'INDUSTRIE, rue Vivienne, 17. Paris.

A AFFERMER

Pour la Toussaint 1828,

UNDARERME

Située aux environs de Saumur,

D'une contenance de 7 à 10 hectares, à la volonté du preneur, comprenant terres labourables et prés. Le fermier sera chargé de façons de

vignes. S'adresser au bureau du journal.

M. MOUILLE, horloger à Saumur, donne un démenti formel aux bruits que l'on se platt à répandre qu'il quitte les affaires.

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine

UNE MAISON

Rue de Bordeaux, occupée par M. Vétault.

S'adresser à Mme veuve RENAULT, rue de la Grise.

MAISON DE CONFIANCE

FILS FER GALVANISÉS

Pour vigne, en qualité supérieure et ordinaire, au prix le plus bas possible. Chez VASSEUR fils, fabricant de clous, rue Saint-Nicolas, nº 28,

LAU FIGARO deint cheveux (en deux jours). 6 fr. nouveau flacon, médaille or.

Démonstration gratis. Vieurer, 1, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris. Chez tous les coiffeurs, parfumeurs de France et étranger. (29)

UNE ANGLAISE demande à donner des leçons chez elle et à domicile. S'adresser au bureau du journal.

NOUVELLE FRANCE.

Colonie libre de Port-Breton.

Terres à cinq francs l'hectare. Fortune faite sans quitter son pays. S'adresser à M. le marquis DE RAYS, consul de Bolivie, au château de Quimerc'h-en-Bannalec (Finistère).

ET SA FILLE Chirurgien et Mécanicien

Dentiste, Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17, à Saumur,

Maison Beurois,

Fait toutes les opérations qui ont rapport à son art. Sa longue experience est une secu-

rité pour les personnes qui s'adressent

40 ans pour combattre:

Gastrites.

Gastralgies,

Douleurs et Crampes d'Estomac, }

tout en conservant les mêmes propriétés.

Maison J.-P. LAROZE & Cie, Pharmiss

2, RUE DES LIONS-SAINT-PAUL, PARIS.

D'ÉCORCES D'ORANGES AMÈRES Ce Sirop, reconnu par tous les médecins comme le tonique et

l'antispasmodique le plus efficace, est ordonné avec succès depuis

PRIX DU FLACON : 3 FRANCS.

Pâte Pectorale

Tout le monde connaît l'efficacité du Lait de Poule, ce remède

populaire pour guérir la Toux, les Ehumes, Grippes, Catarrhes,

Bronchiles, Extinctions de voix et toutes les affections de la Gorge

et du Larynx. Sous forme de pâte, il est d'un emploi plus facile

PRIX DE LA BOITE : 1 FR. 50.

DÉPOT A PARIS

26, Rue Neuve-des-Petits-Champs, 26,

BT DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES

UN JEUNE HOMME, muni de bons certificats, et comptable, demande une comptabilité pouvant occuper quelques heures par jour. S'adresser au bureau du journal.

DE PARIS

21, BOULEVARD HAUSSMANN,



GUANO DISSOUS DU PEROU



DÉPOTS EN FRANCE Bordeaux, chez MM. SANTA COLOMA et Cis.
Brest, chez M. E. VINCENT.
Cette, chez MM. A.-G. BOYÉ et Cis.
Cherbourg, chez M. Ernest LIAIS.
Dunkerque, MM. C. BOURDON et Cis.
Havre, chez M. E. FICQUET.
Landerneau, chez M. E. VINCENT.
La Rochelle, d'ORBIGNY, FAUSTIN AL
Lyon, chez M. Maric GILLIARD.
Marseille, chez MM. A.-G. BOYÉ et Cis.
Melun, chez M. LE BARRE.
Nantes, chez MM. JAMONT et HUARD.
Paris, chez MM. A. MOSNERON-DUPIN
St-Namaire, MM. JAMONT et HUARD.

LE JOURNAL DES CAMPAGNES

Paraissant tous les samedis

AVEC DE MAGNIFIQUES GRAVURES

5 fr. par an.

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus varié de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage. Une jurisprudence rurale. Des recettes hygiéniques et d'économie domestique. Ainsi que le cours détaillé des principales denrées, la cote des valeurs de bourse, etc., etc.

Envoi gratuit de numéros spéciens, sur demande.

Administration: 18, rue Dauphine, à Paris.

Dyspepsies,

Digestions lentes,

Constipations opiniatres.

PROVIDENCE

et 40, rue Saint-Jean,

SAUMUR

Spécialité de Bouquets d'église, montés en tous genres, Couronnes mariées, Coiffures de bal, grand choix de Coussins, Corbeilles, Arbustes par douzaines, grand assortiment de la contraction de mariées, Comures de pai, grand choix de douzaines, grand assortiment d'apparent de la company de la pour fleurs, pétales, feuillages, papiers et étoffes, gaz, papiers or et appe

ARTICLES MORTUAIRES.

POUR DÉMASQUER LES

NOUS AVONS AJOUTÉ A NOTRE ANCIENNE ENVELOPPE 2º L'étiquette en 4 couleurs dont

Outre noire marque de fabrique déjà connue:

1º La signature ci-contre le façde l'inventeur. simile en noir.



Les contrelacteurs ne vendent sous l'apparence du Fer Quevenne que des produits impurs, inexacts et dangereux pour la santé.

Pour guérir l'Anémie, l'Appauvrissement du sang, les Pâles couleurs, es Pertes blanches, le VERITABLE FER QUEVENNE, seul approuvé par l'Aca-

Dépôt général :

Chez ÉMILE GENEVOIX,

14, r. des Beaux-Arts, Paris, et dans les

principales Pharmacies.

démie de Médecine, « l'emporte sur toutes les autres préparations ferragineuses. . BOUCHARDAT, prof. dela Faculté de Paris, Ann. de 1869.

offic est saperx

Le flacon de Fer avec la mesure. 200 Dragees 5 100

RHUME-TOUX

GOUDRON DE GUYOT

suent lu compagnie de 1878 se CAPSULES de GOUDRON

(Liqueur concentrée et titrée)

de GUYOT

2 fr. le flacon.

2 fr. 50 le flacon.

-ohriel somil eb lodo ne xuaserég ONE INSTRUCTION ACCOMPAGNE CHAQUE PLACON

ouparel and soils religion is readon?

topulauroq al xanimet Nombreuses imitations ()

Toute personne desirant employer le véritable produit de l'inventeur, M. GUYOT, pharmacien à Paris, devra exiger sur l'étiquette des flacons la signature GUYOT, imprimee EN TROIS COULEURS. -ent are injustic goe; il'appoint enoyous

Depois à Saumur, pharmacies BESSON, PERDRIAU, et dans la plupart des pharmacies.

orrue at one to tavoritions n'envro (4) Des analyses comparatives ont démontré que la plupart de ces produits dissèrent entre eux par leur composition et la quantité de goudron qu'ils contiennent. M. Guyot ne peut garantir la préparation que des produits qui portent sa signature.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet. Hôtel-de-Villa de Saumur, la

LE MAIRE

Certifie par l'imprimeur soussigné.